

Chastre, le 28 avril 2014

Conformément à l'article L.1122-13, § 1^{er} du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer

M. [REDACTED].....
pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **6 mai 2014 à 18 heures** à la Maison communale, 71 avenue du Castillon à 1450 Chastre.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance du 31 mars 2014 : approbation (vote)
2. Cadastre énergétique des bâtiments communaux : présentation (information)
3. Voiries : rue d'Héவில்lers : travaux d'aménagements de sécurité : travaux supplémentaires : principe : décision (vote)
4. Bâtiments (conteneurs) à Blanmont : rachat : principe : décision (vote)
5. Cultes : Fabrique d'église de Gentinnes : compte 2013 : avis (vote)
6. Cultes : Fabrique d'église de Cortil : compte 2013 : avis (vote)
7. Cultes : Fabrique d'église de Saint-Géry : compte 2013 : avis (vote)
8. Cultes : Fabrique d'église de Chastre : compte 2013 : avis (vote)
9. Cultes : Fabrique d'église de Villeroux : compte 2013 : avis (vote)
10. IMIO : Assemblée générale : ordre du jour : approbation (vote)
11. CREADIV : Assemblée générale : ordre du jour : approbation (vote)
12. PBE : Assemblée générale : ordre du jour : approbation (vote)

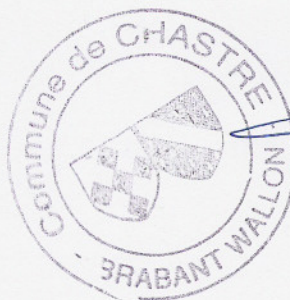
HUIS CLOS

13. Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces : représentants communaux : désignation (vote)
14. Personnel enseignant : désignation : ratification (vote)

Par ordonnance :
Pour le Collège communal,

Le Directeur général,

Y. CHARLIER



Le Bourgmestre,

C. JOSSART